

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Guévremont,—De J. H. Veilleux et autres,—De Marcel Fourvil et autres, du comté de Nicolet,—De C. Rosaire et autres,—De M. Brassard et autres,—De James Foley et autres, de la cité de Montréal,—De A. J. Taillon et autres, du comté de Richelieu,—et de l'honorable M. G. Joly, M.P.P., et autres, du comté de Lotbinière, province de Québec.

Par l'honorable M. Wark,—Du révérend A. J. Mowatt et autres, de la congrégation presbytérienne de St-Paul, dans le presbytère de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Chapais,—Du révérend J. E. Parent, de la province de Québec.

Par l'honorable M. Pâquet,—De Mercial Mercure et autres,—et du révérend A. E. Ricard et autres, du comté de Yamaska, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Ryan,—De la compagnie canadienne de garantie (à responsabilité limitée.)

Par l'honorable M. MacInnes,—Du synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Europe,—De la compagnie manufacturière McClary,—et de John Rotston et autres, de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Scott,—De W. F. Beach et autres, du comté de Dundee,—et de George S. Burell et autres, de la cité de London, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. deBoucherville,—Du révérend J. S. Théborge et autres, de la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De J. Daniel et autres, membres du bureau de commerce de la cité et du comté de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick ; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

Du révérend Arthur J. Caron et autres,—Du révérend F. Paradis et autres,—De Phirman Latulippe et autres,—de Pierre Audette et autres,—De Jean Boulé et autres,—Du révérend F. A. Gingras et autres,—D'Ephrem Audet et autres,—De Charles Bilodeau et autres,—De Louis Lalonde et autres, tous de la province de Québec ; demandant que les droits sur la vente et la manufacture du tabac canadien soient réduits.

De E. Robson et autres, de New Westminster, province de la Colombie-Britannique ; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au "Scott Act", mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De la compagnie des fournaies de New-York et d'Ontario, de la cité de Jersey, dans l'Etat de New-Jersey, l'un des Etats-Unis de l'Amérique ; demandant qu'il soit passé un acte lui permettant d'agir comme corporation dans la Puissance du Canada.

Du révérend Ph. H. Suzor et autres,—De J. B. Goudreault et autres,—et de C. P. D. O. Girardin et autres, de la ville de Nicolet, dans le comté de Nicolet, province de Québec ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer "La compagnie du chemin de fer le Grand Oriental."